

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : **11**

Date de la convocation : **14 FEVRIER 2024**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le **23 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le **21 FEVRIER à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, FONTAINE Béatrice, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

**Absents excusés** CURIEN Véronique, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, RIBOT Florent, ROULEAU Marc, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia

**Pouvoirs :**

**A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques**

Objet de la délibération :

**2024/12**

**CONVENTIONNEMENT AVEC LA SNCF PONT DE LA MARDELLE**

Madame le Maire informe le Conseil, qu'un chargé de mission de la SNCF réseau a été reçu en Mairie le 13 février dernier. En effet dans le cadre de la loi Didier du 7 juillet 2014, celui-ci propose à la Commune d'établir une convention portant sur la gestion, la maintenance, l'organisation des travaux et opérations du pont-route de la Mardelle.

Madame le Maire donne lecture du projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention telle que présentée, portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation d'un ouvrage d'art de rétablissement des voies de type pont-route de la Mardelle.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 22 février 2024  
Béatrice FONTAINE  
Maire